



**PRESENTATION  
DU RAPPORT ANNUEL 2022  
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU  
SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT NON  
COLLECTIF**

Ce rapport est consultable à la Communauté de Communes du Pays de Sommières où il peut être transmis par courriel sur simple demande.

Le présent rapport reprend en détail l'organisation et le bilan de fonctionnement de ce service pour 2022.

Il rappelle en préambule les indicateurs réglementaires.

## **I. Présentation et organisation :**

- a. La population de notre communauté et la répartition détaillée des 1514 assainissements non collectifs.
- b. assainissements non collectifs.
- c. Les prestations assurées.
- d. Les conditions d'exploitation.
- e. Le détail de la réglementation.
- f. L'indicateur de mise en œuvre du service.
- g. Le détail des 1743 interventions de diagnostic.
- h. Le détail du niveau de conformité des dispositifs d'assainissement (93.39 % du parc) et des 100 points noirs.

## **II. Tarification et recettes**

Les tarifs 2022 pour une installation inférieure à 21 équivalent habitant sont de 50 € par installation et de 250 € pour les contrôles, de conception et réalisation (en deux tranches 100 € et 150 €). 250€ pour les contrôles de vente.

Le produit des redevances s'élève à 87 935 € pour un budget global de 100 990 € en dépenses et recettes.